

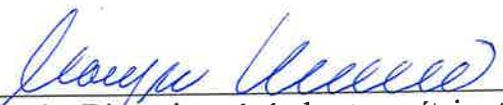
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ(E), Maryse Ouellet, résidant à Saint-Bruno-de-Kamouraska CERTIFIE PAR LES PRÉSENTES SOUS MON SERMENT D'OFFICE, QUE J'AI PUBLIÉ L'AVIS CONCERNANT LE *LIEU DES SÉANCES DE CONSEIL DE LA MRC DE KAMOURASKA* EN AFFICHANT DEUX (2) COPIES AUX ENDROITS DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL ENTRE 12 ET 16 HEURES DE L'APRÈS-MIDI, LE 31^E JOUR DU MOIS DE MAI 2021.

EN FOI DE QUOI,

Je donne ce certificat, ce 31^e jour du mois de mai 2021.



(Signée) Directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

EXTRAIT CONFORME du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité Régionale de Comté de Kamouraska, tenue le 12 mai 2021, à 20 h, par vidéoconférence, et à laquelle :

SOUS LA PRÉSIDENTE DU PRÉFET, MONSIEUR YVON SOUCY

SONT PRÉSENTS LES CONSEILLERS DE COMTÉ SUIVANTS :

Monsieur Rénald Bernier, maire de Ville de Saint-Pascal
Monsieur Robert Bérubé, maire de la municipalité de Saint-Pacôme
Monsieur Richard Caron, maire de la municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska
Monsieur Jean Dallaire, préfet suppléant et maire de la municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie
Monsieur Gervais Darisse, maire de la municipalité de Saint-André-de-Kamouraska
Monsieur Michel Dion, maire suppléant de la municipalité de Kamouraska
Madame Louise Hémond, maire de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Kamouraska
Monsieur Sylvain Hudon, maire de Ville de La Pocatière
Monsieur Daniel Laplante, maire de la municipalité de Saint-Germain
Monsieur René Lavoie, maire de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant
Monsieur Frédéric Lizotte, maire de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri
Madame Anita Ouellet-Castonguay, maire de la municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska
Monsieur Rosaire Ouellet, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière
Monsieur Benoît Pilotto, maire de la municipalité de Saint-Onésime-d'Ixworth
Monsieur Pierre Saillant, maire de la municipalité de Mont-Carmel
Monsieur Louis-Georges Simard, maire de la municipalité de Rivière-Ouelle
Madame Nancy St-Pierre, maire de la municipalité de Saint-Joseph-de-Kamouraska

Tous membres du conseil de la MRC de Kamouraska et formant quorum. Étaient aussi présents, monsieur Jean Lachance, directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Pierre Désy, directeur du Service de l'aménagement et de la mise en valeur du territoire et madame Doris Rivard, adjointe exécutive.

153-CM2021

**FIXATION D'UN AUTRE ENDROIT POUR LA TENUE DES
SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC DE KAMOURASKA**

Attendu

l'adoption et l'entrée en vigueur du règlement numéro 241-2021 constituant un comité administratif et lui déléguant certaines compétences, entraînant ainsi, le remplacement et l'abrogation du règlement numéro 162 abrogeant le règlement no 106 et les précédents déterminant le lieu, la fréquence et l'heure des séances du conseil et du comité administratif de la MRC de Kamouraska;

Attendu que

par conséquent, le conseil de la MRC de Kamouraska doit fixer, par résolution, un autre endroit pour la tenue de ses séances du conseil, en vertu de l'article 144 du Code municipal du Québec;

Attendu l'article 145.1 du Code municipal du Québec qui stipule que le secrétaire-trésorier donne un avis public de tout changement de l'endroit où siège le conseil;

EN CONSÉQUENCE,

*il est proposé par monsieur Benoît Pilotto,
appuyé par monsieur Robert Bérubé
et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents*

QUE le conseil de la MRC de Kamouraska fixe un autre endroit pour la tenue de ses séances du conseil, en vertu de l'article 144 du Code municipal du Québec. Ainsi, les séances du conseil de la MRC de Kamouraska se tiendront aux bureaux de la MRC, situés dans l'Édifice Claude-Béchar, au 235, rue Rochette, Saint-Pascal (Québec).

QUE le conseil de la MRC de Kamouraska autorise monsieur Jean Lachance, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer tout document utile ou nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

(Signé) *Yvon Soucy*, préfet

(Signé) *Jean Lachance*, directeur général
et secrétaire-trésorier

